

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

JURISTE, P4

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 14 septembre 2018
DATE DE PUBLICATION : 16 août 2018
UNITÉ ADMINISTRATIVE : Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION : Arusha
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT : 18-LEG-RMT-102401-R-ARUSHA (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le « Mécanisme »), à la division d'Arusha. Le titulaire du poste travaille sous la direction et la supervision du Procureur.

Fonctions et responsabilités du titulaire du poste :

Le titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

- Il procède à l'examen des actes d'accusation dressés contre des accusés toujours en fuite et des pièces qui y sont jointes, il prépare l'analyse et définit le plan d'action.
- Il fournit des avis juridiques et factuels et donne des instructions aux enquêteurs, et supervise l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'enquêtes.
- Il coordonne, dirige et supervise des juristes subordonnés d'une manière générale, et sur des projets spécifiques.
- Il prépare et mène des auditions de témoins.
- Il fournit au Procureur et au personnel du Bureau du Procureur des conseils juridiques sur différentes questions de fond et de procédure, dont certaines peuvent être d'une grande complexité.
- Il effectue des recherches et des analyses juridiques approfondies et il rédige des avis, des requêtes, des mémoires, des rapports et de la correspondance juridiques.
- Il supervise/effectue des tâches juridiques liées aux affaires.
- Il prépare les documents juridiques nécessaires aux activités de recherche et d'aide aux autorités nationales.
- Il assiste aux audiences et plaide devant le Mécanisme, en tant que de besoin.
- Il siège à divers conseils et comités permanents et participe à des groupes de travail ad hoc ; il met en valeur le travail du Bureau du Procureur et représente l'institution à des réunions, des conférences, des séminaires, etc.
- Il met au point et examine les systèmes et procédures en vigueur au sein du Bureau du Procureur ayant trait aux questions juridiques, et il révise/définit les orientations en la matière.
- Il s'acquitte des autres tâches qui lui sont confiées.

Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste a une connaissance des procédures et instruments de droit international, notamment pénal, et en particulier de la pratique juridique du TPIR et/ou du TPIY. Il a une excellente connaissance du fonctionnement des enquêtes et poursuites pénales au niveau national et international, et en particulier des enquêtes et poursuites de crimes internationaux complexes. Il est capable d'appliquer les connaissances juridiques à l'analyse de diverses questions complexes et à la mise au point de solutions novatrices. Il possède une excellente capacité d'analyse, une expérience de la rédaction de textes juridiques ; il maîtrise la plaidoirie et sait rédiger des documents juridiques. Il dispose d'une expérience professionnelle et sait travailler efficacement dans un cadre multiculturel. Il a une aptitude à tenir des délais courts et à gérer plusieurs projets de front. Il a une bonne maîtrise de l'informatique et une connaissance pratique des logiciels utilisés et outils de recherche juridique en ligne. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
 - **Communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral et à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut ; il pose les questions nécessaires pour obtenir des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue ; il adapte le langage, le ton, le style et la présentation au public cible ; il partage l'information et tient les intéressés au courant.
 - **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
-

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

Compétences en matière d'encadrement

- **Qualités de dirigeant** — Le titulaire du poste sert de modèle à son entourage et arme ses collègues des atouts nécessaires pour atteindre les objectifs visés ; il s'emploie avec dynamisme à mettre au point les stratégies pour atteindre les objectifs fixés ; il établit et entretient des relations diverses pour comprendre les besoins et gagner des appuis ; il anticipe les conflits et les résout à l'amiable ; il s'investit dans le changement et le progrès et a le courage de prendre des décisions impopulaires. Il conduit l'action et intègre les enjeux d'égalité des sexes et s'assure que les femmes et les hommes du service participent sur un pied d'égalité à tous les aspects du travail ; il fait preuve d'une bonne connaissance des stratégies établies et tient compte de la parité dans la dotation en personnel.
- **Suivi du comportement professionnel** — Le titulaire du poste délègue les pouvoirs, l'autorité et la compétence nécessaires à ses subordonnés ; il veille à ce que les rôles, les responsabilités et la chaîne hiérarchique soient clairs pour tous ; il estime avec précision le temps et les ressources nécessaires pour accomplir une tâche et tire le meilleur parti des compétences ; il suit l'avancement du travail au regard des échéances ; il s'entretient régulièrement avec ses subordonnés de leurs résultats, leur fait part de ses appréciations et leur donne des conseils ; il encourage l'audace et favorise la créativité et l'initiative ; il appuie activement les aspirations professionnelles de ses collaborateurs et évalue leur travail équitablement.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur (master ou équivalent) en droit. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur. Des études universitaires supérieures en droit pénal ou en droit international seraient un atout. Être un membre bien considéré d'un barreau ou d'une association professionnelle dans une juridiction nationale. Exercer devant une cour ou un tribunal pénal international peut être envisagé à défaut d'être membre d'un barreau ou d'une association professionnelle.

Expérience professionnelle

Au moins sept (7) années d'expérience, assortie d'une progression des responsabilités, dans le domaine du droit pénal, du droit international pénal ou du droit international humanitaire. Une expérience préalable en matière d'enquêtes ou de poursuites au TPIR et/ou au TPIY est très souhaitable.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est exigée. La connaissance d'une autre langue officielle de l'ONU est un avantage.

Méthode d'évaluation

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont vivement encouragées à envoyer leur candidature.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées à l'article 101, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies et aux critères requis pour occuper le poste. L'ONU est résolue à appliquer les critères les plus stricts en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité pour l'ensemble de ses personnels notamment, mais sans s'y limiter, le respect du droit international

Mécanisme international de l'ONU appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux

relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire. Un contrôle pourra être effectué sur la base de ces critères notamment, mais pas exclusivement, pour vérifier si les candidats ont commis, ou sont présumés avoir commis des infractions pénales et/ou des violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au document intitulé « Procédure de dépôt de candidature » (*The Application Process (French)*) et au manuel d'instruction pour le candidat (*Instructional Manual for the Applicant*, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur l'hyperlien « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Les candidatures sont présélectionnées automatiquement en fonction des critères d'évaluation publiés dans l'avis de vacance de poste sur la base des informations fournies dans la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leurs qualifications, notamment au sujet de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leurs connaissances linguistiques. Les candidats doivent garder à l'esprit que toute candidature incomplète ou inexacte est susceptible d'être rejetée. La présélection et l'examen des candidatures seront réalisés sur la base des informations fournies par le candidat. Les candidatures ne pourront pas être modifiées après leur envoi. Les références communiquées par les candidats dont la sélection est envisagée feront l'objet de vérification.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à minuit (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
